

Public

- Tout conducteur

Prérequis

- Titulaire des permis de conduire des catégories D ou DE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route
- Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 35 heures réalisées de manière consécutive

Effectif

- Maximum réglementaire : 16 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludo-pédagogie, études de cas, quizz

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Nous contacter

Agence d'Aurillac (15) : 04.71.48.11.11

Agence de St Paulien (43) : 04.71.04.99.13

Agence Le Chambon Feugerolles (42) : 04.87.02.00.45

Agence de Fourchambault (58) : 04.43.55.21.44

Tarif

Nous contacter - www.gaillardformation.fr

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation



FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO)

Transport de voyageurs

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

Objectifs généraux

- ◆ "Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences de :
 - se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement
 - actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique,
 - améliorer ses pratiques dans ces domaines."

Arrêté du 3 janvier 2008 - Modifié

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée
- ◆ Une sensibilisation au confort des personnes et à l'optimisation de la consommation de carburant au travers d'un module écoconduite avec bilan individuel

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale : test final d'auto-évaluation proposé au stagiaire

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Niveau : Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5768>
- ◆ Code RS : 5768
- ◆ Code Certif Info : 112765



Agrément

- ◆ Agrément régional délivré par la DREAL.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Appliquer la réglementation du transport routier de voyageurs	6 h 00
Application des Réglementations		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs <ul style="list-style-type: none"> - Temps de conduite et de repos des conducteurs - Utilisation du chronotachygraphe électronique - Formation des conducteurs - Conventions collectives ▪ Réglementation applicable au transport de voyageurs <ul style="list-style-type: none"> - National et international - Urbain et non urbain - Différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé 		<p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale	7 h 00
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention des risques physiques et notamment hypovigilance. ▪ Aptitude physique et mentale. ▪ Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques ▪ Principes élémentaires du secourisme ▪ Règles de circulation et de signalisation routières ▪ Risques de la route, facteurs aggravant liés aux véhicules lourds ▪ Accidents du travail en circulation et à l'arrêt ▪ La sécurité dans le transport scolaire ▪ Les principes de la gestion des situations conflictuelles ▪ Circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages ▪ Franchissement des passages à niveau ▪ Criminalité et le trafic de clandestins 		<p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	4 h 00
Service, logistique		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés 		1 véhicule* équipé PMR + 1 Fauteuil roulant
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service ▪ Sensibilisation au développement durable ▪ Environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels 		<p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Evaluer les acquis de la formation	3 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation des compétences acquises ▪ Test Final d'auto-évaluation ▪ Commentaires 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Bilan et synthèse du stage	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia

* Spécificités du véhicule : Longueur minimum 10,60 m, Largeur minimum 2,50 m, Porte à faux mini AV et AR 2 m, équipé d'un ralentisseur intégré au moteur et/ou d'un ralentisseur de type électromagnétique ou hydraulique.

1 Véhicule équipé PMR pour la réalisation de la manipulation de la plateforme UFR